



les amis du **MuCEM**

Le Cercle-entreprises des Amis du MuCEM soutient les objectifs du MuCEM et favorise son ancrage territorial

Les membres du Cercle-entreprises des Amis du MuCEM

- adhèrent au Cercle-entreprises pour une durée de trois ans en versant une cotisation annuelle
- choisissent une action de mécénat commune à l'ensemble des membres, reposant sur une part de leur cotisation annuelle
- sont invités à développer un projet personnel de mécénat avec le MuCEM

Pour les membres du Cercle-entreprises des Amis du MuCEM

- information régulière sur la vie du MuCEM
- réunion annuelle de présentation de la programmation avec les équipes du MuCEM
- information prioritaire sur les projets à mécéner
- invitations aux vernissages
- visites privées des expositions
- entrées gratuites au MuCEM
- réduction sur la privatisation des espaces

Les membres du Cercle-entreprises des Amis du MuCEM bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% de la majorité de leur cotisation, au titre du mécénat, dans la limite de 0,05% de leur chiffre d'affaire.



les amis du **MuCEM**

Adhésion au Cercle-entreprises des Amis du MuCEM

Année

Raison Sociale

Adresse

.....

Tél

Site Internet

Nom du représentant de l'entreprise

Fonction dans l'entreprise

Mél

Tél

Nom du 2^{ème} représentant de l'entreprise (facultatif).....

Fonction dans l'entreprise

Mél.....

Tél

Nom du correspondant de l'entreprise

Fonction dans l'entreprise

Mél

Tél

Portable

Rejoint le Cercle-Entreprises des Amis du Mucem en tant que

Membre Donateur 5000 € / an

Membre Bienfaiteur 2000 € / an

Merci d'adresser votre bulletin complété, accompagné de votre règlement par chèque à :
Société des Amis du MuCEM – MuCEM – CS 10351 – 13213 MARSEILLE CEDEX 02